

## POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE GESTION DE LA QUALITÉ ET DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Zucchetti Axess est une entreprise spécialisée dans la fourniture de systèmes matériels et logiciels intégrés pour le contrôle d'accès des personnes, des véhicules et des marchandises, l'anti-intrusion et la vidéosurveillance, la sécurité sur le lieu de travail, la gestion du temps et la gestion des ressources humaines. Avec plus de 300 partenaires et des milliers de lecteurs et de terminaux vendus chaque année à des entreprises de tous secteurs, Zucchetti Axess est une société internationale présente dans 50 pays. Zucchetti Axess opère depuis plus de quinze années dans le secteur du contrôle d'accès, en fournissant des systèmes complets et technologiquement avancés pour l'identification des personnes, des biens et des moyens de transport afin de garantir la sécurité sur les lieux de travail. L'évolutivité et la polyvalence, points forts des solutions Zucchetti Axess, leur permettent de répondre aux exigences les plus complexes en matière de gestion de la sécurité.

Zucchetti Axess fait partie du groupe Zucchetti, l'un des principaux acteurs italiens du secteur informatique. Le groupe Zucchetti offre des solutions logicielles, matérielles et des services aux entreprises, aux comptables, aux conseillers en matière d'emploi et aux associations professionnelles qui souhaitent bénéficier d'avantages concurrentiels importants et faire appel à un partenaire informatique unique capable de répondre à une large gamme d'exigences technologiques.

### PRINCIPES

Les principes que Zucchetti Axess suit dans ses activités sont les suivants :

- Attention portée au client : Zucchetti Axess dépend de ses clients et cherche donc de répondre à leurs besoins et exigences présents et futurs et de dépasser leurs propres attentes ;
- Leadership: Zucchetti Axess définit clairement les responsabilités du personnel par rapport aux exigences des systèmes de gestion mis en œuvre ;
- Participation active des personnes : Zucchetti Axess est conscient que les personnes, à tous les niveaux, constituent l'essence de l'organisation et que leur totale implication leur permet de mettre leurs compétences au service de l'organisation ;
- Communication : Zucchetti Axess s'engage à assurer un processus de communication efficace ;
- Approche par processus : Zucchetti Axess privilégie une approche par processus afin de poursuivre plus efficacement les résultats souhaités ;
- Amélioration : Zucchetti Axess s'engage à améliorer en permanence les systèmes de gestion mis en œuvre ;
- Processus décisionnel basé sur des preuves : les systèmes de gestion mis en œuvre consistent un ensemble d'informations documentées, comme le prescrivent les normes UNI EN ISO ;
- Gestion des relations : Zucchetti Axess et ses fournisseurs sont interdépendants et une relation mutuellement bénéfique renforce, pour les deux parties, la capacité à créer de la valeur ;
- Diversité et inclusion : Zucchetti Axess est conscient qu'une gestion efficace et inclusive des personnes est une valeur importante et un facteur central de la réussite de ses activités ;
- Développement durable : Zucchetti Axess s'engage à contribuer au développement durable en intégrant cet engagement dans son modèle d'entreprise ;
- Éthique et intégrité : Zucchetti Axess s'engage à mener ses activités commerciales dans le respect des normes éthiques les plus strictes, à ne pas tolérer les actes de corruption et à opérer en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur.

### OBJECTIFS

Les objectifs de la politique d'entreprise sont les suivants :

- fonctionner afin d'atteindre la satisfaction totale des clients ;
- développer et maintenir un système de gestion intégré afin d'atteindre les objectifs, de respecter les engagements, de promouvoir l'amélioration continue des processus d'entreprise et de garantir la conformité avec les exigences obligatoires pour les services connexes ;
- fonctionner avec efficacité, efficience et fiabilité en employant toutes les ressources nécessaires pour assurer le respect des principes de diligence et d'équité ;
- mener des activités en s'engageant à respecter les lois, standards et réglementations applicables, y compris celles décidées volontairement par l'organisation ;

- travailler pour une implication continue du personnel et au développement des compétences, en organisant d'événements de formation/information, en poursuivant la croissance, la prise de conscience et le sens des responsabilités de tous les employés ;
- encourager l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et la réduction du stress généré par les activités professionnelles ;
- qualifier et favoriser les fournisseurs qui agissent dans le sens d'une amélioration continue de la sécurité des produits et des services qu'ils fournissent ;
- maintenir une relation transparente et coopérative avec les autorités publiques et / ou les organismes de contrôle compétents ;
- prévenir les maladies professionnelles, les accidents et les atteintes à la santé des travailleurs, y compris des entreprises tierces travaillant sur leur lieu de travail, en s'engageant de garantir un lieu de travail sûr et sain ;
- contenir les dangers et réduire les risques pour la santé et la sécurité ;
- établir, maintenir et améliorer le catalogue de services en fonction des besoins de ses clients, en concevant et en fournissant des services adaptés et innovants qui créent de plus en plus de valeur pour eux ;
- garantir à ses clients la disponibilité constante des personnes, des processus et des technologies pour soutenir les services fournis ;
- adopter des processus et des technologies visant à réduire les effets externes négatifs ;
- sensibiliser leurs employés à l'utilisation durable des ressources et à l'élimination correcte des déchets ;
- adopter des politiques d'économie d'énergie et promouvoir le développement durable ;
- surveiller de manière de plus en plus structurée les effets de leur travail sur l'environnement ;
- garantir l'égalité des chances en matière de sélection, de recrutement, de développement professionnel et de cessation d'emploi, en se fondant uniquement sur les compétences et les niveaux professionnels ;
- appliquer des politiques de rémunération équitables et impartiales ;
- reconnaître la valeur de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée en développant des initiatives en matière de parentalité et de soins et d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée ;
- promouvoir des activités visant à adopter un comportement et un langage qui garantissent un environnement de travail inclusif et diversifié du point de vue du genre ;
- mettre en œuvre de manière structurée son devoir de diligence afin d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de rendre compte des impacts négatifs réels et potentiels sur la gouvernance d'entreprise, les droits de l'homme, l'environnement et la corruption dans le cadre de ses activités, de sa chaîne d'approvisionnement et de ses autres relations d'affaires.

Pour tout rapport sur la santé et la sécurité au travail, vous pouvez écrire à l'adresse d'email : [sicurezza.lavoro@zucchetti.it](mailto:sicurezza.lavoro@zucchetti.it).

Pour signaler un acte répréhensible (pour plus de détails, voir la procédure disponible sur le site web de l'entreprise), vous pouvez utiliser le portail « MyWhistleblowing » disponible sur le lien suivant : <https://areariservata.mygovernance.it/#!/WB/axess>.

Outre les objectifs généraux susmentionnés, la direction évalue chaque année d'autres objectifs spécifiques. La direction s'engage à réexaminer régulièrement cette politique intégrée afin de s'assurer qu'elle reste adaptée aux activités et au contexte de l'organisation.

Lodi, le 4 septembre 2024,

La direction